



ANNE CATHERINE SIMON
PROFESSEURE DE LINGUISTIQUE À L'UCLouvain

Employé avec « avoir », le participe passé s'accorde avec le complément d'objet direct lorsque celui-ci le précède. D'où vient cette règle ? Comment est-elle appliquée ? Quel est son avenir ?

Passion {participe passé}

“

L'appellation *participe* rend compte du fait que des mots comme *enfoui*, *libéré* ou *ouvert* participent de deux natures grammaticales différentes. Ils fonctionnent tantôt comme un adjectif (*une fin ouverte*), tantôt comme un verbe (*elle lui a ouvert les yeux*).

Identité double

Cette double identité, adjectif et verbe, est troublante. Pourquoi ? Parce que les adjectifs et les verbes ne suivent pas les mêmes règles d'accord. L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte : *des fleurs coupées*, *un pain tranché*. Tandis que le verbe s'accorde en personne et en nombre avec le sujet : *tu m'as coupé la parole*.

On doit remonter au latin pour voir naitre ce fonctionnement d'agent double du participe passé. Le latin vulgaire, qui se différencie du latin classique dès le 2^e s., installe les deux usages, adjectif ou verbe. Étant en concurrence, ces usages permettent une double interprétation de la phrase suivante : *Habeo cutellum comparatum* = 1^o « J'ai (je détiens) un couteau acheté (et non pas volé) » ; 2^o « J'ai un couteau acheté » (ordre des mots de l'ancien français) ou « J'ai acheté un couteau » (ordre des mots du français moderne).

Ce fonctionnement trouble perdure en français classique et moderne. Combiné avec *avoir* utilisé dans son sens plein, le participe passé fonctionne comme un adjectif : « Un sot par une puce eut l'épaule mordue » (La Fontaine), « Pensez si j'eus le cœur serré » (Brassens), « vous avez les informations écrites à la page suivante ». Plus fréquemment, le participe passé se combine avec *avoir* utilisé comme auxiliaire. Il compose une forme verbale qui se fige progressivement : « la mouche a mordu l'épaule du sot », « la peine a serré le cœur du poète ». Il devient difficile d'insérer un

complément entre l'auxiliaire et le participe passé, sauf à sonner comme un archaïsme : « J'ai un livre lu ».

D'une erreur, une règle

Avec ce figement comme verbe, l'accord entre le participe et le nom perd son utilité. Les clercs médiévaux, copiant patiemment les textes, le respectent de moins en moins. Lorsque le complément est placé à gauche du verbe, un coup d'œil suffit pour trouver le mot qui donne l'accord (« j'ai la porte ouverte »). Lorsqu'il suit, une fois sur deux, l'accord n'est pas fait (« j'ai ouverte la porte / j'ai ouvert la porte »).

Cette évolution logique aurait dû conduire à l'invariabilité. Elle a été contrecarrée par un poète français féru de grammaire italienne. L'explication des participes accordés ou non échappe à Clément Marot (1496-1544). Il durcit d'autorité la tendance à marquer l'accord du participe passé lorsque le complément le précède (obligation d'accorder) et coule en prescription les défaillances des copistes lorsque le complément suit (interdiction d'accorder). La règle est formulée en vers (ici adaptés en français moderne) :

*Notre langue a cette façon
Que le terme qui va devant
Volontiers régit le suivant [...]*

*Il faut dire en termes parfaits
Dieu en ce monde nous a faits [...]
Et il ne faut point dire en effet
Dieu en ce monde les a fait.*

Qui accorde encore ?

Alambiquée et artificielle, cette règle a été amplement critiquée. « Clément Marot a ramené deux choses d'Italie, la vérole et l'accord du participe passé, écrit Voltaire. Je pense que c'est le deuxième qui a fait le plus de ravages ! » La règle est d'autant plus contestable qu'elle s'accompagne de moult exceptions : le participe passé devrait rester invariable lorsque le complément est *en* (« des maîtres, j'en ai connu trois », Sinoué), lorsqu'il indique un prix, un poids ou une mesure (« pendant les treize ans qu'il a régné », Stendhal), etc.

D'ailleurs, de moins en moins de francophones suivent cette règle. Que ce soit à l'écrit ou à l'oral, en situation formelle ou informelle, la tendance est de laisser le participe invariable. Logique, puisque *avoir* + *participe passé* forment un verbe à accorder avec le sujet. À l'oral, le participe passé s'accorde dans 55 % des cas. Tendez l'oreille lorsque vous écoutez la radio, vos amis ou des personnalités publiques. « Les conclusions qu'ils m'ont remis » (François Mitterrand, déjà), « les réformes que nous avons fait » (Emmanuel Macron, encore). À l'écrit, la tendance à suivre la règle se maintient davantage. À l'écrit, le participe passé s'accorde dans 75 % des cas dans le style informel des SMS. Ouvrez les yeux lorsque vous lisez la presse, où les cas d'invariabilité s'observent régulièrement : « les ouvrages qu'il a écrit » (*Le Monde*, même là), « Greta Thunberg est épaulée par ses parents qui l'ont rejoint dans son combat » (*Le Soir*, eh oui).

On propose régulièrement de rectifier cette règle injustifiée. En France (1901, 1976), en Belgique (2009, 2013,

2018) ou en francophonie (2013). La règle rectifiée est simple : les participes passés conjugués avec l'auxiliaire *avoir* peuvent s'écrire dans tous les cas au masculin singulier. Elle met d'accord l'ensemble des spécialistes de la langue, et beaucoup d'autres. Elle est ressentie comme une déclaration de guerre par les puristes. Même si elle ne les empêche pas de continuer à appliquer l'ancienne règle.

Une enquête menée en 2022 auprès d'enseignantes et enseignants du primaire et du secondaire montre que 80 % sont favorables à enseigner cette nouvelle règle, parce qu'ils la trouvent logique, rationnelle, cohérente. Pourquoi notre esprit critique ne s'appliquerait-il pas à l'orthographe ? Quand on sait que l'école est la première institution à transmettre l'orthographe, et les valeurs qui s'y attachent, on peut considérer ce chiffre comme encourageant pour l'avenir. La règle pourrait enfin entériner l'usage.

Références :

– Wilmet, Marc. 1999. *Le participe passé autrement*. Duculot.

– Chronique de Michel Francard, 30 janvier 2021, *Le Soir*, « Les participes passés avec le pronom (en) : entre accord et désaccord ».

– Conseil de la langue française et de la politique linguistique. 2013. *Pour une réforme de l'accord du participe passé*.

– Arnaud Hoedt et Jérôme Piron, *Tribune dans Libération*, 2 septembre 2018, « Les crêpes que j'ai mangé, un nouvel accord pour le participe passé ».

– Barras, Zélie. *L'intégration des rectifications de 1990 dans l'enseignement et la perspective d'une nouvelle réforme orthographique en 2022 : enquête sociolinguistique à destination des enseignants francophones belges*. Mémoire de master. Faculté de philosophie, arts et lettres, UCLouvain, 2023.

ABONNÉS



Retrouvez toutes les chroniques « C'est du français ! » et leurs enrichissements sur notre site dans la rubrique Opinions/Chroniques.



ALAIN BERENBOOM
ÉCRIVAIN

Paris est une fête

En voyant tous les jours les images de Paris ravagée par les grèves à répétition, noyée sous l'amoncellement des ordures, en contemplant les vagues de manif dans les rues, la violence des voyous qui se sont glissés dans les cortèges et celle aussi choquante des policiers, on hésite à mettre les pieds en France. On se dit que s'il faut vraiment y aller, qu'on a un rendez-vous obligé dans la Ville Lumière, mieux vaut descendre en voiture, la laisser dans un parking protégé, se munir de solides chaussures de marche, d'un masque à oxygène et d'un gilet pare-balles.

Or, il y a quelques jours, en débarquant dans la capitale française d'un train parfaitement à l'heure, je n'ai pas vu d'autres ruines que Notre-Dame.

Celles de la politique d'Emmanuel

Macron étaient parfaitement invisibles. Même les auteurs de tags ignoraient la « colère du peuple » dont se gargarisent les Mélenchonistes. J'ai eu beau chercher. Personne n'a songé à rebaptiser une station de métro 49.3.

Aux abords du Jardin du Luxembourg, entre Sorbonne et Panthéon-Assas, pas le moindre coup de gueule. Des groupes d'étudiants se promenaient joyeusement, aussi insouciantes que les personnages d'un film de René Clair.

Peut-on imaginer que les révolutionnaires de 1789 aient fait la pause pendant les fêtes de Pâques ? Gardez la Bastille au chaud, on va continuer à la démolir dès que nous rentrerons de vacances !

Tout a été soigneusement balayé, ordures, banderoles, pétards, grenades la-

crymo. Les oiseaux en pagaille fêtaient l'arrivée du printemps en saluant les touristes qui seuls se pressaient sur les boulevards. Ils ne protestaient que contre la longueur des files devant les expos et les restos. Charles III peut débarquer sans crainte avec Madame en chapeau et Xi Jinping, le nouvel ami du président français, s'offrir une première visite surprise en Europe.

Un nouveau terrain diplomatique

Il est vrai que le président Macron, après avoir fait passer sa réforme des retraites à la hache, a choisi un nouveau terrain pour se faire les muscles, la scène mondiale. Profitant de son voyage à Pékin, il a proclamé « l'autonomie stratégique » de l'Europe. Tente-t-il de se glisser dans le costume du général de Gaulle ? Ira-t-il

jusqu'à quitter l'organisation militaire intégrée de l'Alliance atlantique ? En pleine guerre d'Ukraine ? Et à fermer les yeux sur les menaces contre Taïwan ? En tout cas, Macron a une nouvelle fois réussi à se mettre tout le monde à dos, Américains et la plupart des Européens. Au nom desquels il prétendait, sans mandat, parler au président chinois tandis que la pauvre présidente de la Commission européenne était une nouvelle fois reléguée au rôle de potiche.

Xi sourit, impassible. Ecouter Macron, comme avant lui les chefs de gouvernement espagnol et allemand, lui semble aussi paisible et amusant que regarder *Entr'acte*, le chef-d'œuvre muet de René Clair.

www.berenboom.com